



ROLE ET RESPONSABILITE DE L'ENCADREMENT

En matière de santé et sécurité au travail

Objectifs

- Avoir conscience de ses responsabilités en matière de sécurité
- Assurer efficacement les missions sécurité confiées à l'encadrement
- Intégrer la sécurité au quotidien dans le management de son équipe
- Développer et entretenir la culture sécurité

Public sans prérequis

- Direction, cadres, chefs d'équipe

Durée

- 1 jour

Moyens pédagogiques

- QCM avant/après
- Face à face, diaporama
- Film, étude de cas
- Exercices

Lieu

Stages intra-entreprise

Dans vos locaux sur toute la France



M1. Santé et sécurité au travail de quoi parle-t-on ?

- Accidents du travail, trajets et maladies professionnelles
- Enjeux : humains, économiques, juridiques

M2. Le mécanisme des responsabilités en sécurité

- Le cadre réglementaire de la santé et de la sécurité au travail
- Les mécanismes de la responsabilité civile et pénale
- Responsabilité pénale : l'imprudence
- Comprendre la délégation de pouvoir : les mécanismes

Illustration par de nombreux cas de jurisprudence

M3. Les principales missions de l'encadrement

- La formation sécurité au poste de travail
- L'analyse et l'évaluation des risques
- L'analyse des incidents, accidents, situations dangereuses
- La définition et l'application des bonnes pratiques dans son secteur : consignes, règles, procédures
- La gestion de la co-activité, entreprises extérieures
- Le maintien d'un bon niveau de sécurité dans le secteur : technique, conformité, organisationnel

Illustrations, études de cas, films

M4. Renforcer la culture sécurité

- Comprendre les comportements / sécurité
- Faire adhérer aux règles de sécurité
- L'exemplarité du manager
- Communiquer sur la sécurité
- L'implication et la motivation des collaborateurs

